

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : GUERET (23)

où s'est déroulée la réunion

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat (facultatif)

Les débats se sont déroulés en Creuse dans les deux arrondissements du département : Guéret et Aubusson. L'ensemble des élus, les chambres consulaires, les citoyens, les parents et élèves et les personnels des services extérieurs ont été invités à participer à ces débats.

① Le débat sur Guéret

Le public, représentait environ 200 personnes, était composé majoritairement d'enseignants et de parents d'élèves. La discussion s'est déroulée dans un climat serein et les échanges ont été intéressants.

GUERET THEME 01 - VALEURS REPUBLICAINES

1. Il convient de bien faire la distinction entre les notions d'instruction publique et d'éducation nationale : la transmission du savoir appartient à l'école
2. il ne faut pas limiter la question de la laïcité à la question du port du voile : c'est trop réducteur
3. la loi de 1905 doit pouvoir apporter une réponse aux questions actuelles sur la laïcité
4. le véritable enjeu c'est la formation des jeunes, la transmission des savoirs, pas les questions religieuses : la fonction de transmission des savoirs implique des modalités laïques
5. l'EN ne peut pas tout régler à elle seule sur la question de l'obéissance à l'école : nécessité d'un Contrat entre l'école, les parents et les élèves : la discipline doit être un règlement partagé : importance du milieu associatif pour construire la notion de respect
6. L'EN n'est pas responsable du manque de respect, c'est un phénomène de société
7. Le respect n'est plus présent ; le respect c'est fondamental
8. Les démarches pédagogiques ne prennent pas assez en compte l'explication aux élèves : nécessité d'un contrat avec des objectifs
9. Il n'y a pas d'opposition entre l'épanouissement et l'autorité : il faut motiver, expliquer
10. L'obéissance se cultive dès le plus jeune âge quel que soit le milieu social d'origine : l'obéissance ne peut s'instaurer qu'à travers une autorité comprise.

LES IDEES FORTES : → La notion de contrat (école, parents, communauté)
→ Réaffirmation des valeurs républicaines (laïcité, transmission des savoirs)

GUERET THEME 03 - EGALITE DES CHANCES

1. Vers quel type d'égalité faut-il tendre ?
Qu'est ce que l'égalité face à la différence ?
L'école pour tous ou l'école pour chacun ?
2. les « mauvais élèves » freinent-ils les « bons » ?
Il faudrait adapter les structures pour les élèves en difficulté.
Des classes hétérogènes permettent de faciliter les échanges
3. faut-il remettre en cause l'âge légal de la scolarité obligatoire pour le ramener à 14 ans pour des jeunes qui souhaitent apprendre un métier ?
il faudrait éviter l'erreur que l'Institution entretient, à savoir privilégier les études longues qui souvent mènent les jeunes à une impasse
4. L'objectif égalitaire de l'école doit être de gommer les inégalités mais les moyens ne suivent pas toujours et les effectifs des classes sont souvent trop chargés.
On pourrait organiser des heures d'études encadrées pour les élèves puissent faire leur devoirs du soir
5. Ce qu'il faut, c'est favoriser l'éclosion des talents par une politique de moyens, de soutien pour la diversification des parcours : en multipliant les options, on favorise l'éclosion des talents
Favoriser l'apprentissage pour les élèves qui ont le sens du concret.
6. Il faut faire la distinction entre connaissances et compétences vers une égalité quel que soit le type de réussite pour l'élève
Revaloriser les compétences manuelles
7. l'EN a une conception monolithique de l'intelligence sans différenciation. Elle a aussi ses « parents pauvres » : arts sports sciences ...
8. Il ne faut pas remettre en cause la mixité
9. l'école maternelle française doit rester un modèle, puisqu'elle développe les apprentissages dès le plus jeune âge et ne se limite pas aux « jeux ».

LES POINTS FORTS : → Individualisation des parcours
→ Former le citoyen plutôt que l'élève

GUERET THEME 04 - EDUCATION ET MONDE DU TRAVAIL

- 1) Epanouissement possible par la voie de l'apprentissage : apprendre un métier peut aider des jeunes qui sont en difficulté scolaire : partenariat à développer entre l'école et l'entreprise

Il est dommage de présenter l'apprentissage comme une « voie de garage » : problème de représentation des métiers « manuels », de hiérarchisation des professions

1. il faut privilégier la scolarisation au maximum pour une meilleure formation possible pour faire face à l'évolution permanente des techniques
Avec le développement des bac technologiques, on a une meilleure reconnaissance sociale des diplômés de l'enseignement professionnel
Arrêter la scolarité à 14 ans, c'est créer un sous-prolétariat
2. Il faut promouvoir une culture commune, pas une culture de base et former le citoyen, pas seulement le professionnel
3. Problème sociologique : les enseignants ne connaissent pas le monde du travail : les futurs enseignants devraient d'abord avoir une expérience en entreprise, ce que le recrutement devrait prévoir
4. Il faudrait approfondir la notion de validation des acquis de l'expérience professionnelle
5. La formation continue peut pallier les manques de la formation initiale.
Il faut développer le partenariat entre l'école et les organismes de formation complémentaires (éviter la confrontation ; rechercher la complémentarité entre le monde de l'entreprise et l'éducation nationale).

LES POINTS FORTS : → Revaloriser l'apprentissage – le travail manuel
→ Développer le partenariat école entreprise
→ Importance de la formation tout au long de la vie

GUERET THEME 12 - ROLE DES PARENTS

- 1) Les enseignants non parents d'élèves ont plus de difficulté à comprendre les difficultés des élèves
- 2) Dialogue difficile pour les parents d'élèves : volonté de co-éducation
il faut donner plus la parole aux parents
- 3) les parents qui viennent aux réunions sont les parents d'élèves sans difficulté : comment faire pour les autres ?
- 4) les parents délégués représentent-ils vraiment l'ensemble des parents
- 5) il faut que l'école aille vers les parents et vers la société

LES POINTS FORTS : → Le rôle des parents : co-éducation
(relations – temps de rencontre)

GUERET THEME 18 - ROLE ETAT ET COLL TERR

1. l'idée généreuse qui consiste à dire : faire plus pour ceux qui ont moins mais il faut aussi faire mieux
2. les CEL sont le résultat d'une concertation mais sont trop centrés sur les activités pas assez sur les objectifs
3. les CEL sont pris sur le bénévolat ou le temps de travail des enseignants : militantisme péri-scolaire
4. Il faut que les moyens sont les mêmes à tous les endroits du territoire pour une égalité des chances partout : réfléchir au financement pour un département rural par ex : la Creuse
5. L'engagement financier des communes a des limites
6. Si sous le vocable décentralisation = on lit proximité : un oui consensuel se dégage Mais il est nécessaire de faire la distinction avec décentralisation comme volonté politique de transfert de compétences
7. Revenir à la fonction régaliennne de l'Etat en tant que service public laïc de l'EN avec un pilotage de l'Etat puis envisager une délégation de compétences et de moyens
8. Importance de la qualité de l'aménagement du territoire : l'école ne peut pas pallier les difficultés économiques et n' pas les moyens d'assurer l'égalité des chances. Le temps péri-scolaire est le plus ségrégatif.
9. Il faudrait décharger les directeurs d'école des tâches administratives et de gestion pour qu'il se consacre à la pédagogie
10. les usagers devraient pouvoir plus s'exprimer : au conseil d'école ils n'ont aucun pouvoir
11. il ne faudrait pas que la décentralisation créé des disparités
ex : la médecine scolaire serait une charge lourde pour les départements
12. pour certains, la question de la décentralisation est réglée d'avance.

LES POINTS FORTS :

- Le temps extra péri-scolaire est ségrégatif
- La notion de crainte par rapport à la décentralisation qui risque d'entraîner des disparités sur le territoire
- L'école doit rester un service public laïc, elle doit être pilotée par l'Etat

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1. réaffirmer les valeurs républicaines de l'École
2. plus que l'élève, l'école doit former le citoyen de demain (recherche d'une politique égalitaire d'aménagement du territoire, importance des activités péri-scolaires).
3. Revaloriser l'apprentissage et le travail manuel.